

CARTE ÉTUDIANTE NUMÉRIQUE

1. Le fonctionnement de la carte numérique est un fonctionnement global pour tous le Cégep.
2. Les paramètres de configuration sont donc globaux pour tous les campus du Cégep.
3. Les étudiants seront interceptés à leur prochain accès dans Omnivox pour activer leurs cartes étudiantes numériques.
4. Les anciens étudiants, ayant une photo dans leur dossier étudiant, seront sollicités automatiquement et n'auront qu'une case à cocher pour avoir leur carte numérique.
5. Les nouveaux étudiants ou ceux qui n'ont pas de photos seront invités à prendre une photo et fournir une pièce justificative valide.
6. La photo doit être approuvée par une personne désignée du Cégep selon des critères bien précis.
7. Une fois la photo approuvée, la carte numérique est aussitôt activée et valide.
8. Lorsque la photo est refusée, l'étudiant reçoit un courriel l'avisant de la raison du refus et il pourra alors soumettre une nouvelle photo.
9. L'étudiant peut seulement consulter sa carte numérique dans la version mobile d'Omnivox. Pour ce faire, il doit aller dans le **menu « Service »** et sélectionner l'option « **Carte étudiante** ».
10. Le module « **Carte étudiante – Validation** » permet de vérifier la validité d'une carte étudiante.
11. C'est dans le dossier de l'étudiant dans Clara, option Dossier social que l'on peut mettre à jour les informations concernant la carte numérique d'un étudiant.

[Vous référer aussi ICI \(Omnivox – CANIF\)](#)

CRITÈRES DE VALIDATION DES PHOTOS

Voici la liste des critères devant être respectés lors du téléversement des photos étudiantes.

- **Figurer seul**
Vous devez être seul sur la photo. Vous devez être le principal sujet de la photo.
- **Regard et position du visage**
Vous devez vous présenter face à l'objectif. La tête doit être droite et le visage dégagé. Votre visage doit être centré par rapport au cadre de la photo.
- **Qualité de la photo**
La photo doit être nette, la mise au point sur votre visage.
- **Luminosité / contraste / couleurs**
La photo ne doit présenter ni surexposition, ni sous-exposition. Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.
- **Arrière-plan**
Le fond doit être uni, de couleur claire (blanc, bleu clair ou gris clair).
- **La tête**
La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. **Note** : si vous portez des lunettes de vue, il n'est pas nécessaire de les retirer. Les lunettes de soleil ne seront pas acceptées.